

Concours annuel de soutien aux chercheurs de l'Institut Universitaire SHERPA

Le concours de soutien aux chercheurs de l'IU SHERPA s'adresse aux chercheurs praticiens et aux chercheurs réguliers de SHERPA qui souhaitent un soutien financier pour la réalisation d'une activité de recherche ou la réalisation d'une activité de transfert de connaissances en lien avec la programmation.

L'objectif étant de soutenir un maximum de projets tout en permettant leur faisabilité, le comité de sélection prendra en compte le nombre de demandes déposées dans chacune des catégories et les montants demandés pour sélectionner les récipiendaires. Pour le concours 2020-2021, l'IU SHERPA offrira un soutien d'un montant maximal de 6000 \$ par projet.

Critères d'admissibilité

Seront uniquement admissibles les demandes qui répondent à toutes ces conditions d'admissibilité :

- S'inscrire dans l'un des axes de la [programmation de recherche de l'IU SHERPA](#)
- Impliquer la collaboration d'au moins deux [chercheurs réguliers de l'IU SHERPA](#)
- Les projets soumis dans la catégorie Évaluation d'une pratique innovante, doivent impliquer au moins un praticien ou une équipe clinique/organisme communautaire ou institutionnel
- Les projets soumis dans la catégorie Projet pilote doivent associer au moins deux chercheurs universitaires et avoir comme objectif clair le dépôt d'une demande de financement ultérieur vers un organisme subventionnaire

Évaluation des demandes

Les dossiers seront évalués par un comité de chercheurs en fonction des critères suivants :

- La pertinence du projet en lien avec la programmation de recherche de SHERPA
- La qualité scientifique du projet (pertinence de la problématique, clarté des objectifs et de la méthodologie visée, etc.)
- L'évaluation, par le comité, de la faisabilité du projet proposé (basé sur l'échéancier, les sources de financement disponibles, etc.)
- Les retombées possibles pour la pratique (critère non obligatoire mais priorisé)

Pour soumettre une demande

- ✓ Compléter le [formulaire en ligne](#) et le soumettre avant le 13 novembre 2020 à 16h

Personne contact

Annie Pontbriand

Coordonnatrice, Institut Universitaire SHERPA

Tél.: (514) 273-3800, poste 6591 | Annie.pontbriand.dlm@ssss.gouv.qc.ca

Institut universitaire SHERPA

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
CLSC de Parc-Extension
7085, rue Hutchison
Montréal (Québec) H3N 1Y9
514 273-3800, poste 6652 (secrétariat)
sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest
de-l'Île-de-Montréal

Québec 